



Offre de Stage (5-6 mois) - Niveau BAC +5

Les plans d'eau : état des lieux, caractérisation des impacts sur les milieux aquatiques, enjeux de restauration

Contexte général

Le Syndicat Mixte du Bassin du Semnon est compétent en matière de gestion des cours d'eau sur le bassin versant du Semnon (495 km²). Ce syndicat interrégional (Bretagne et Pays de la Loire) situé au Sud-Est de Rennes et appartenant au bassin de la Vilaine œuvre dans plusieurs domaines, notamment la restauration des milieux aquatiques.

Cet établissement public est chargé de la mise en œuvre d'actions permettant d'atteindre le bon état écologique des eaux fixé par la Directive Cadre européenne sur l'Eau : actions de restauration des cours d'eau, actions auprès des collectivités et des agriculteurs, suivi de la qualité de l'eau, ...

Objectifs et missions du stage

Ce stage porte sur la mise en place d'un état des lieux des plans d'eau du bassin versant du Semnon dans le but de définir une stratégie d'intervention pour les prochaines années.

Le volet « milieux aquatiques » du Contrat de Bassin Versant 2016-2020 du Semnon se termine. Ainsi, le Syndicat du Semnon évaluera en 2020 les actions menées sur les dernières années et souhaite réaliser une étude prospective permettant la programmation de nouvelles actions de restauration des milieux aquatiques pour les années à venir. 5 masses d'eau prioritaires ont été ciblées pour la réalisation de cette étude (sur les 10 masses d'eau du territoire) : Semnon amont, Semnon aval et Semnon centre, ainsi que les masses d'eau de la Brutz et de la Couyère. Les actions « milieux aquatiques » du futur Contrat de Bassin Versant 2021-2026 porteront sur 3 volets principaux : l'hydromorphologie des cours d'eau, la continuité écologique et la restauration de zones humides.

L'objectif du stage proposé sera de fournir au Syndicat une étude sur les plans d'eau :

- État des lieux (localisation précise, alimentation en eau, surface en m², statut réglementaire en lien avec la DDT(M) et l'AFB, intérêt écologique le cas échéant, ...)
- Caractérisation des impacts sur les milieux aquatiques (et sur la qualité de l'eau) ;
- Définition et hiérarchisation des enjeux, priorisation des interventions futures.

Le stage se déroulera en plusieurs phases :

- Phase 1 : Travail préparatoire au bureau mobilisant différentes ressources
 - o Recensement préalable des plans d'eau sur cartographie en croisant plusieurs données (base de données des anciennes études milieux aquatiques, BD Carthage®, scan25, photographies aériennes, données cadastrales, ...)
 - o Historique des plans d'eau + synthèse des données existantes
 - o Préparation de l'inventaire terrain : choix des sites à prospecter, définition d'une méthode, élaboration des fiches terrain, ...
- Phase 2 : Inventaire et état des lieux
 - o Prospection terrain
 - o Création d'une base de données « plan d'eau » sur SIG
 - o Etat des lieux

- Phase 3 : Analyse des résultats / rédaction
 - o Caractérisation des impacts sur les milieux aquatiques
 - o Stratégie d'intervention : hiérarchisation des enjeux et priorisations d'actions

En parallèle, une étude bibliographique sera à mener sur l'impact des plans d'eau sur les rangs 0 selon l'ordination de Strahler (zones de sources, aires d'alimentation directes des cours d'eau).

Le stagiaire aura également l'occasion, si le temps imparti le lui permet, d'accompagner les techniciens milieux aquatiques du Syndicat dans leurs différentes missions et de participer aux actions plus générales mises en place par la structure.

Compétences requises

- Formation : stage de niveau bac +5
- Connaissance du fonctionnement d'un bassin versant (ruissellements, transport sédimentaire, hydrologie des eaux de surface...)
- Connaissance des écosystèmes aquatiques (relations nappe/cours d'eau/zone humide) ;
- Notions sur la continuité écologique des cours d'eau ;
- Notions sur le fonctionnement des étangs ;
- Maîtrise des outils informatiques et des SIG (logiciel QGis) fortement appréciée ;
- Goût prononcé pour le recueil de données sur le terrain ;
- Capacités d'observation/d'interprétation/de synthèse ;
- Dynamisme et prise d'initiative ;
- Bonnes capacités de rédaction et d'expression orale ;
- Très bon relationnel et sens du travail en équipe ;
- Véhicule personnel et permis B indispensable.

Encadrement

Sous la responsabilité hiérarchique du Président du Syndicat Mixte du Bassin du Semnon, M. Thierry RESTIF, et de l'animatrice-coordinatrice du SMBS, Sophie DUCHANGE.

Maitre de stage : Camille MAY – Chargée de mission « milieux aquatiques » (formation bac+5 – en poste depuis 2010).

Lieu et durée du stage

Le stage se déroulera à Janzé, dans les locaux du Syndicat, et aura une durée minimale de 5 mois, 6 mois maximum. Pour le recrutement, **un entretien est à prévoir semaine 49 ou 50**, si possible à Janzé, à défaut par téléphone. Le stage débutera idéalement **le 1^{er} février** (ou le 1^{er} mars 2020 au plus tard).

Indemnisation

15% du plafond horaire de la sécurité sociale

Contact

Candidatures (CV + lettre de motivation) à adresser **sous la référence PLAN D'EAU** au plus tard le **lundi 25 novembre 2019** à :

Monsieur le Président
Syndicat Mixte du Bassin du Semnon
4 rue Clément Ader - 35150 Janzé

Ou par mail à l'adresse : riviere.semnon@gmail.com

Si besoin, vous pouvez contacter Camille MAY ou Matthieu PECHARD au **09.60.50.00.84** ou par mail à l'adresse indiquée ci-dessus.

Renseignements possibles sur notre site Internet : www.semnon.fr